

**SYNCRA
CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARDI 7 DECEMBRE 2021
16h – 18h
Visio conférence**

Présents : Gilles Giora, Eddy Graton, Alexandre Giudicelli, Renaud Andrieux, Christophe Baudin, Vincent Bernier, Guillaume Clément, Ludovic Couailler, Florence Mignot, Philippe Raquidel, Hervé Ferrat ;

Excusés : Nathalie Couplier, Marielle Janson-Charrier, Yannick Macheix, Fabrice Erval ;

1. Approbation du compte rendu du CA datant du 15 Septembre 2021

Le compte-rendu du conseil d'administration du 15 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Point agenda

Les CA SYNCRA en 2022 :

- Mardi 8 février 2022 (10h – 12h)
- Mardi 19 avril 2022 (10h – 12h)
- Mercredi 7 septembre 2022 (10h – 12h)
- Mardi 6 décembre 2022 (16h – 18h)

Traditionnellement, les commissions techniques sont la veille des CA.

3. Actualités FNSA

Lors de l'assemblée générale de la FNSA le 29 octobre 2021, chaque conseil d'administration a renouvelé ses membres. Vous pourrez retrouver les organigrammes SNEA / SMI2D / SYNCRA / SYNABA / SYFFA / APLICA / CA FNSA / CODIR sur le site de la FNSA prochainement.

4. Actions SYNCRA

ASTEER : Révision des CCTP SYNCRA ;

Les membres de la commission technique SYNCRA participent activement à la révision des CCTP (ASTEER) en intégrant le GICA (Thierry Lozach), 4 membres du GT « Charte Qualité réseaux et Thomas Le Floch (CSTB) » :

- Jeudi 21 janvier (fait) ;
- Mardi 16 mars (fait) ;
- Mardi 22 juin (fait) ;
- Mercredi 20 octobre (présentiel) (fait) ;

Le CCTP « Etanchéité » est en cours de finalisation. Après la partie « BPU », le groupe de travail s'évertue à rendre plus lisible la première partie pour la rendre facilement utilisable.

Pour rappel, un comité de relecture composé des membres du GT « Charte Qualité Réseaux » est constitué. Ce dernier sera alimenté en fonction de l'état d'avancement des travaux de la révision.

📄 Une publication au fil de l'eau des CCTP sur le site de l'ASTEER est visée.

Agenda des réunions de travail en présentiel au 1^{er} semestre 2022 :

- Mercredi 16 février (10h – 16h) ;
- Mardi 22 mars (10h – 16h) ;
- Mercredi 20 avril (10h – 16h) ;
- Mardi 31 mai (10h – 16h) ;

Commission technique :

Evaluation du personnel accrédité : Mise en place d'un questionnaire ;

Les membres de la commission technique sont (Florent Breton, Guillaume Varin, Eddy Graton, Renaud Andrieux, Thierry Bérézoutzky, Gilles Giora). L'objectif du moment est de constituer un réservoir de questions pour que les adhérents puissent l'utiliser pour évaluer leur personnel accrédité. Le premier questionnaire (ITV contrôle) est en cours de finalisation. Il comporte 35 questions. Il est à noter qu'après discussion au sein de la commission technique, le responsable technique et l'inspecteur ne sont pas différenciés dans ce questionnaire. La validation du questionnaire sera soumise aux administrateurs SYNCRA.

Néanmoins, il est souligné qu'un questionnaire dit « terrain », intégrant des photos de cas concrets à destination des inspecteurs devra être réalisé. Un appel à contribution pour les photos est fait.

La suite des travaux consiste à rendre accessible ces questionnaires sur le site FNSA, téléchargeables avec notification et manipulables par les adhérents pour leur propre compte.

Pour rappel, les travaux de la commission technique concernant les questionnaires du personnel accrédité sont :

- 6 questionnaires : Responsable technique (Veille réglementaire), ITV contrôle, ITV en service, Etanchéité, Compactage, Techniques peu utilisées ;
- En moyenne, une quarantaine de questions par questionnaire ;

- Pas de stockage des réponses ;
- Techniquement : questions aléatoires avec des tranches de 20/30/40 ;
- Hébergement dans la partie adhérent du site FNSA ;

GEN REF 11 : COFRAC/ASTEE

Le groupe de travail « charte qualité Réseau », au sein duquel le SYNCRA siège, a demandé au SYNCRA d'inviter un représentant du COFRAC pour échanger au sujet du GEN REF 11. Hélène Gibierge, responsable Pôle Environnement au COFRAC, sera sollicitée.

La prochaine réunion du GT Charte Qualité Réseau est fixée mardi 8 février.

Compilation des données ITV au niveau du SYNCRA ;

L'objectif est de quantifier le nombre d'inspection, le nombre de défauts, le type de défauts.

La question sensible de la gestion des données des chantiers se pose.

Les routines d'anonymisation et de traitement sont en cours d'écriture afin de purger les données sensibles.

Pour ce qui est de l'export en masse des fichiers .txt sur Canalyse cf. Annexe.

5. Question diverse

Rencontre SYNCRA/IDRRIM (voir PPT ci-joint) ;

Pour rappel, l'institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité a été créé en 2010 (à l'initiative du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, de l'Assemblée des Départements de France, et des fédérations nationales de l'ingénierie privée et des Travaux Publics), l'IDRRIM propose un espace de réflexion et d'actions pour co-produire et partager un référentiel commun constitué de normes, de bonnes pratiques et règles de l'art, d'outils méthodologiques. L'Institut a pour objectif de répondre de manière homogène à des problématiques techniques ou stratégiques et de faire évoluer les patrimoines d'infrastructures et d'espaces publics vers une conception et une gestion durable ainsi qu'une plus grande optimisation de leur utilisation. Il compte 49 membres représentatifs des secteurs publics et privés et plus de 300 personnes sont mobilisées au sein de ses 9 comités opérationnels, l'IDRRIM représente un label de confiance et de fiabilité pour tous ses partenaires. Rejoindre l'IDRRIM, c'est participer à une réflexion collective sur les besoins de chacun et les enjeux économiques, technologiques et sociétaux. C'est aussi bénéficier d'opportunités d'échanges, accéder à un réseau privilégié d'informations validées par la communauté technique, anticiper les évolutions futures pour accompagner décideurs, entreprises et ingénieurs.

Le PPT ci-joint présente des éléments relatifs à la révision engagée en début d'année des guides techniques existants relatifs à l'assainissement routier au sein de l'IDRRIM. Sept chapitres ont été identifiés avec pour chacun la présentation des objectifs visés par le travail engagé dont l'assainissement.

Les chantiers identifiés par l'IDRRIM susceptibles de nous intéresser en priorité sont :

- 5 – Gestion patrimoniale des systèmes d'assainissement,
- 6 – Gestion des déchets de l'assainissement,
- 7 – Réhabilitation des systèmes d'assainissement

On retrouve parmi les membres de ces groupes de travail, Nicolas DAVID de la DIR Centre Est qui nous a contacté en cours d'année avec une problématique de recherche de réseau et de diagnostic.

Ces sujets intéresseront certainement d'autres syndicats à la FNSA et en particulier le SNEA. Nous poursuivrons les contacts avec l'IDRRIM.

AFNOR : Travaux WG 22 portant sur la norme NF EN 13508-2 ;

Fin septembre, une rencontre a été organisée avec Lionel Monfront (un des directeurs du CERIB) qui représente la France au sein du WG22 via l'AFNOR. Ce WG22 a pour objet la normalisation des réseaux d'assainissement. Ces travaux sont menés par le Royaume-Uni, l'Autriche et l'Allemagne. L'évaluation de la performance de curage est un axe de travail avec des participants qui pourraient imposer leur façon de travail. Il semble important de suivre ces travaux et aussi de pouvoir envoyer un expert capable d'échanger avec un haut niveau de technicité en anglais.

En attendant, un groupe de travail SYNCRA a apporté des contributions à Lionel Monfront qui ont été transmises aux autres participants du WG 22. Aucun commentaire n'est à relever.

OIEau vs contrôle technique ;

Un formateur de l'OIE au cours d'une formation de maître d'œuvre et maître d'ouvrages, a sévèrement critiqué le rôle des organismes de contrôle en général, et dénigré un organisme en particulier. Le dirigeant de l'organisme a demandé à l'OIEau de présenter des excuses et la démission du formateur mettant en copie de sa demande le SYNCRA.

La difficulté viendrait de l'application de la norme d'essai des gaines utilisée par le CSTB, c'est-à-dire la version 2011 vs 2018.

Sujets divers ;

Concernant les inspections de diagnostic, le constat est que les organismes accrédités sont en concurrence avec des entreprises sans expérience qui cassent les prix et discréditent le marché. Le métier est ouvert à tous.

La reconnaissance de l'accréditation est relative. Il faudrait un arrêté pour l'imposer comme cela a été fait pour les réseaux neufs. Il faut amener les agences de l'eau à subventionner les travaux de réhabilitation fait à la suite d'un diagnostic conduit sous accréditation. Cela permettrait de garantir les travaux.

Il est suggéré de travailler avec l'ASTEE via le groupe de travail « Charte Qualité Réseaux » pour imposer l'accréditation dans le cadre des diagnostics des réseaux en service.

Pour faire prendre conscience de l'importance des organismes accrédités, il faudrait regarder les groupes de travail au sein des agences de l'eau pour les intégrer.

La séance est levée à 18h.